Procès-verbal

de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société suisse de Chimie, tenue à Berne le samedi 13 novembre 1943, à 14 h. 15, à l'Institut de Chimie de l'Université.

Le *président*, M. *E. Cherbuliez*, ouvre la séance à 14 h. 15.

1. Le *Procès-verbal* de l'Assemblée générale d'été du 29 août 1943, à Schaffhouse, est lu et adopté.

2. *Cotisations de 1944.* Le président rappelle brièvement les circonstances qui ont motivé la convocation de cette assemblée extraordinaire. La situation financière des Helvetica Chimica Acta s'est brusquement aggravée: d'une part, le volume du périodique a augmenté d'une façon imprévue (les six premiers fascicules du tome 26 dépassent déjà les 2000 pages); d'autre part, un grand nombre de membres étrangers ne sont plus en mesure de payer leurs cotisations, en sorte que, malgré l'augmentation du nombre des membres, celui des membres payants a diminué de 1011 en 1941 à 993 en 1942. Le déficit présumé de l'année courante est actuellement de l'ordre de 20 à 30 mille francs. Si l'on n'y portait remède, le fonds du périodique serait ainsi épuisé en peu d'années et la publication des H. C. A. mise en danger. Avant de solliciter des appuis financiers à l'extérieur, il faut que les membres de la Société fassent eux-mêmes un effort. C'est pourquoi le Comité unanime propose à l'assemblée de revenir sur sa décision prise à Schaffhouse le 29 août et de porter la cotisation ordinaire pour 1944 à fr. 25.— (au lieu de fr. 20.—). Le président signale encore que plusieurs membres, empêchés d'assister à l'assemblée, ont fait par écrit la proposition de porter la cotisation à fr. 30.—. M. *A. Stoll* (Bâle) a proposé également fr. 30.— mais voudrait en même temps créer une catégorie spéciale de membres étudiants payant une cotisation réduite de fr. 20.—.

Une discussion nourrie suit l'exposé du président. Tandis que M. *Guggenheim* (Bâle) soutient la proposition de fr. 30.—, la plupart des autres orateurs (parmi lesquels le trésorier) estiment qu'une trop forte augmentation de la cotisation risquerait de provoquer, surtout parmi les membres plus jeunes, des démissions ou des passages à la qualité de membre extraordinaire. La proposition de M. *Stoll* est également combattue, vu qu'elle nécessiterait un contrôle difficile. M. *Fichter* fait encore remarquer qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure de la situation actuelle des H. C. A. vu qu'elle est conditionnée essentiellement par l'état de guerre, qui ne se prolongera pas indéfiniment. Enfin, M. *Engi* fait la communication réjouissante qu'un appel financier adressé à une dizaine de maisons industrielles a déjà rapporté une promesse de fr. 38.000.— de subventions, payables au cours des 2 ou 3 prochaines années.

Au *vote*, la proposition du comité (cotisation de fr. 25.—) est adoptée par 14 voix contre une (qui se prononce pour la cotisation de fr. 30.—). Un certain nombre de membres, empêchés d'assister à l'assemblée, ont exprimé leur avis par écrit; tous, dont plusieurs à l'étranger, ont appuyé la proposition d'augmentation des cotisations.

Une proposition du trésorier, M. *Engi*, de porter de fr. 2.— à fr. 4.— la *cotisation des membres extraordinaires*, sera portée à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale, vu que la discussion de cet objet ne figurait pas d'une manière suffisamment explicite à celui de la présente assemblée.

3. *Cotisation de membre à vie.* La proposition du comité de porter cette cotisation à fr. 600.— (au lieu de fr. 450.— actuellement) est adoptée à l'unanimité. La décision entre en vigueur immédiatement; elle n'a, cela va de soi, aucun effet rétroactif. Des propositions, faites au cours de la discussion, d'établir des différences dans le montant de cette cotisation selon l'âge du candidat ou le nombre de cotisations de membre ordinaire déjà payées, sont écartées sur la base de la considération que la cotisation de membre à vie représente un cadeau fait à la Société plutôt qu'une capitalisation de cotisations de membre ordinaire.

4. *Divers:* Néant.

Le président lève la séance à 15 h.

Le Président:	Le Secrétaire:
sig. *Emile Cherbuliez*	sig. *Alfred Georg*, jun.